

Les exceptions à usage public en droit d'auteur

Benoît GALOPIN

Préface de Pierre SIRINELLI



Série Thèses

COLLECTION DE L'IRPI

Le droit des affaires – Propriété intellectuelle

Tome 41, LexisNexis, 2012, 488 pages, 60 € (TTC)

ISBN : 978-2-7110-1690-7

À quelles conditions est-il possible d'utiliser une œuvre en classe, à des fins pédagogiques ? Quelles sont les limites à la liberté du parodiste ? Peut-on « citer » une œuvre d'art graphique ou plastique ? Le journaliste qui effectue une revue de presse doit-il rémunérer les organes de presse concurrents ? Autant de questions que se posent les utilisateurs d'œuvres, dont la marge de manœuvre est délimitée par les exceptions au droit d'auteur.

L'enjeu est fondamental, les exceptions révélant la philosophie d'un système de droit d'auteur ou de *copyright*. En précisant ce que l'auteur « ne peut interdire », elles permettent de cerner les contours de son droit, qui n'ont pas été pensés partout de la même manière ; le droit comparé est instructif.

Le présent ouvrage vise à étudier les solutions du droit français, qui prévoit un ensemble fermé d'exceptions spécifiques, énumérées de façon expresse et exhaustive par la loi. Elles sont d'interprétation stricte par le juge. Loin de se contenter d'en dresser un simple catalogue, l'auteur cherche à identifier les imperfections du système ainsi échafaudé, et à rechercher de potentiels axes d'amélioration. Des solutions sont ainsi proposées afin de rendre ces exceptions plus prévisibles et effectives pour le justiciable, sans porter atteinte au respect d'un niveau élevé de protection du droit d'auteur.

Cet ouvrage a obtenu le prix de thèse IRPI.

Sommaire

1^{re} partie – LA CRÉATION DES EXCEPTIONS : LA BALANCE DES INTÉRÊTS LÉGISLATIVE

1 – Le principe d'une balance des intérêts générale

- Les bornes du pouvoir législatif en matière d'exceptions
- La marge de manœuvre du législateur : un modèle français de balance des intérêts

2 – L'exercice d'une balance des intérêts particulière

- Le fondement des exceptions, principal critère de fixation du point d'équilibre
- La transcription du point d'équilibre dans la loi

2^e partie – LA MISE EN ŒUVRE DES EXCEPTIONS

1 – L'application classique des exceptions

- Les conditions générales d'application des exceptions
- L'interprétation des exceptions

2 – La régulation nouvelle des exceptions, induite de l'impact numérique

- La garantie de l'effectivité des exceptions
- Le contrôle de l'innocuité des exceptions

Annexes : Tableau récapitulatif des exceptions en droit français – Éléments de droit comparé

DANS LA MÊME COLLECTION

**Propriété intellectuelle et concurrence :
Pour une (ré)conciliation ?**
(Colloque de l'IRPI, 8 novembre 2011)
Coll. IRPI, Tome 40, LexisNexis, 2012, 50 € (TTC)

Le droit des noms de domaine
Cédric MANARA (Nouvelle série « Études »)
Coll. IRPI, Tome 39, LexisNexis, 2012, 60 € (TTC)

Approches stratégiques de la propriété industrielle
(Colloque de l'IRPI, 26 novembre 2010)
Coll. IRPI, Tome 38, LexisNexis, 2011, 42 € (TTC)

**La protection des indications géographiques
France, Union européenne, États-Unis**
Caroline Le GOFFIC (Prix de thèse IRPI)
Coll. IRPI, Tome 37, Litec, 2010, 55 € (TTC)

**Droits de propriété intellectuelle
Liber amicorum Georges BONET**
Coll. IRPI, Tome 36, Litec, 2010, 98 € (TTC)

**Créations et inventions de salariés
Rompre avec les schémas reçus...**
(Colloque de l'IRPI, 9 novembre 2009)
Coll. IRPI, Tome 35, Litec, 2010, 42 € (TTC)

La qualification du contrat d'auteur
Sébastien RAIMOND (Prix de thèse IRPI)
Coll. IRPI, Tome 34, Litec, 2009, 55 € (TTC)

**Contrefaçon sur internet
Les enjeux du droit d'auteur sur le WEB 2.0**
(Colloque de l'IRPI, 27 octobre 2008)
Coll. IRPI, Tome 33, Litec, 2009, 39 € (TTC)

Concurrence et propriété intellectuelle
Camille MARÉCHAL (Prix de thèse IRPI)
Coll. IRPI, Tome 32, Litec, 2009, 55 € (TTC)

L'usage de la marque d'autrui
Julien CANLORBE (Prix de thèse IRPI)
Coll. IRPI, Tome 31, Litec, 2007, 55 € (TTC)

L'évaluation en droit d'auteur
Guillaume HENRY (Prix de thèse IRPI)
Coll. IRPI, Tome 30, Litec, 2007, 55 € (TTC)

CONSULTER LA COLLECTION
ET COMMANDER EN LIGNE SUR LE SITE :
www.irpi.ccip.fr

BON DE COMMANDE

NOM _____ Prénom _____

Titre/fonction _____

Service/Département _____

Entreprise _____

N° SIRET _____ Code APE _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

JE COMMANDE : (franco de port)

Le Tome n° : € (TTC) x (quantité)

Le Tome n° :€ (TTC) x (quantité)

TOTAL : € (TTC)

Date/Cachet et signature

Règlement à l'ordre de CCI PARIS IDF - IRPI, à joindre avec le bon de commande et à envoyer à l'adresse suivante :
IRPI – 81 avenue de la République – 75011 PARIS – Tél. : 01 49 23 58 80 – Fax : 01 49 23 58 65 – Email : irpi@cci-paris-idf.fr